



Strasbourg, le 19 avril 2023

CDL-JU-OJ(2023)001rev
Or. angl.

**COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT
(COMMISSION DE VENISE)**

**20^e Réunion du Conseil mixte
sur la justice constitutionnelle (CMJC)**

**Hyatt Regency Sofia,
Sofia, Bulgarie**

Lundi 24 avril 2023

**Session de formation :
de 10 heures à 12 heures 30**

**Réunion de la JCCJ :
de 14 heures à 17 heures 30**

PROJET RÉVISÉ D'ORDRE DU JOUR ANNOTÉ

Lundi 24 avril 2023

A. Session de formation

(10 h - 12 h 30)

Le Secrétariat présentera les préparatifs pour une nouvelle base de données CODICES, les *Lignes directrices pour la présentation des contributions au Bulletin de jurisprudence constitutionnelle*, les fonctions des agents de liaison et les différents outils informatiques à leur disposition :

- a) Site web public et restreint de la Commission de Venise (avec procédure de réinitialisation du mot de passe), des groupes régionaux et linguistiques, de la Conférence mondiale sur la justice constitutionnelle, des avis et des rapports ;
- b) Forum de Venise, y compris le Newsgroup, le Forum de Venise classique, ainsi que les listes des cours/présidents, des secrétaires généraux et des agents de liaison ;
- c) Base de données CODICES.

B. Réunion du Conseil mixte sur la justice constitutionnelle (CMJC)

(14 h - 17 h 30 ; pause-café à 15 h 30)

1. Ouverture

- **Mme Pavlina Panova, Présidente de la Cour constitutionnelle de Bulgarie**
- **Discours vidéo de Mme Claire Bazy Malaurie, Présidente de la Commission de Venise**

Photo de groupe

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Communication du Secrétariat

Le Secrétariat informera les participants des activités actuelles de la Commission de Venise.

4. Mise à jour des données sur les cours participantes

Les agents de liaison sont invités à faire savoir au Secrétariat si les informations concernant leurs cours sont correctes (disponibles dans le Forum de Venise <https://cs.coe.int/team21/veniceforum/Lists1/Forms/AllItems.aspx>, sous "Listes").

5. Forum de Venise

Le Forum de Venise comprend le Forum de Venise "classique", le groupe de discussion et le bulletin provisoire. Lien : <https://cs.coe.int/team21/veniceforum>

a. "Forum de Venise "classique"

Le Secrétariat encourage les agents de liaison à utiliser activement le Forum de Venise classique. Le Secrétariat présentera les lignes directrices et informera les participants sur les

demandes au Forum de Venise. Les agents de liaison sont invités à partager les résultats des cas pour lesquels des demandes ont été faites au Forum de Venise.

Lien : <https://cs.coe.int/team21/veniceforum/SitePages/Classic%20Venice%20Forum.aspx>

Année	Nombre de questions reçues (au total)
2019	25
2020	17
2021	19
2022	28

b. Groupe de discussion du Forum de Venise

Lien : <https://cs.coe.int/team21/veniceforum/default.aspx>

Le Newsgroup permet aux cours de partager activement des informations entre elles, par exemple pour annoncer en ligne des changements dans leur composition, des arrêts clés récents et pour effectuer diverses demandes d'informations générales.

Le Newsgroup est également utilisé par le Secrétariat pour informer les agents de liaison des adhésions à la Conférence mondiale sur la justice constitutionnelle (WCCJ) et des nominations de présidents de cours.

Les agents de liaison sont avertis tous les vendredis à 16 heures CET des nouveaux éléments ajoutés au Newsgroup.

Les agents de liaison qui sont nouveaux ou qui n'ont pas reçu ces alertes ou qui ne peuvent pas accéder au Forum de Venise sont invités à contacter le Secrétariat.

c. Observatoire des médias sur la justice constitutionnelle

Lien : <https://cs.coe.int/team21/veniceforum/SitePages/Observatory.aspx>

L'Observatoire des médias de la justice constitutionnelle est envoyé sous forme d'e-mail aux membres et aux agents de liaison qui se sont inscrits et présente des informations sur les dépêches d'agences de presse et les articles de presse relatifs aux cours constitutionnelles et aux organes équivalents.

Les informations présentées résultent d'une recherche sur Internet en anglais et en français et ne prétendent pas fournir une image complète d'une décision ou d'un développement de la justice constitutionnelle en général. Bien que la Commission de Venise ne puisse se porter garante de l'exactitude des informations envoyées, elle peut ajouter toute information fournie par la juridiction concernée ou supprimer un article, sur demande.

Les agents de liaison peuvent s'inscrire pour recevoir les courriels de l'Observatoire.

6. Base de données CODICES

a. Mise à jour de la base de données CODICES

Les participants seront informés des progrès réalisés dans le remplacement de la base de données CODICES par un nouveau logiciel.

b. *Mise à jour et indexation des constitutions, lois et descriptions dans CODICES*

Les participants seront informés des progrès réalisés dans la mise à jour des constitutions, des lois sur ces dernières et des descriptions des cours.

7. Publication du bulletin électronique sur la jurisprudence constitutionnelle

a. *Bulletin spécial « Formes et limites de la déférence judiciaire : Le cas des Cours constitutionnelles »*

Comme pour les congrès précédents, la Résolution III du Cercle des Présidents de la Conférence des Cours constitutionnelles européennes (Chisinau/en ligne le 25 mai 2022) a demandé à la Commission de Venise de préparer un Bulletin spécial pour le XIXe Congrès de la Conférence des Cours constitutionnelles européennes (CCCE) en mai 2024 sur le thème " Formes et limites de la déférence judiciaire : Le cas des Cours constitutionnelles". Même si ces bulletins spéciaux sont demandés par la CCCE, ils couvrent toujours tous les Etats membres et observateurs de la Commission de Venise. Par conséquent, tous les agents de liaison de la CMJC sont invités à fournir des précisions en rapport avec le sujet. Le Secrétariat de la Commission de Venise procédera d'abord à une sélection des précisions qui existent déjà dans CODICES. Il demandera ensuite aux agents de liaison de confirmer ce choix et de modifier ces précisions ou éventuellement d'en fournir d'autres.

Cette contribution de précisions à la Commission de Venise ne doit pas être mélangée avec les rapports nationaux des membres de la CCCE qui doivent être soumis à la Présidence de la CCCE (la Cour constitutionnelle de la République de Moldova) avant le 11 août 2023. La date limite pour les agents de liaison de la CCCE sera le 30 septembre 2023.

b. *Bulletins électroniques réguliers*

Le Secrétariat invitera les agents de liaison à discuter de toute question concernant la préparation des contributions au e-Bulletin : entête, indexation, références croisées, etc.

Les agents de liaison sont invités à partager leur expérience et leurs suggestions d'amélioration.

8. Centre de documentation sur la justice constitutionnelle / Bibliothèque

La bibliothèque du Centre de documentation sur la justice constitutionnelle (CoCentre), qui est composée exclusivement de dons, principalement de cours constitutionnelles et d'organes équivalents, ne peut plus recevoir les bulletins papier des cours, qui existent en ligne, car elle n'a plus la place pour les stocker. La bibliothèque peut continuer à recevoir des monographies individuelles et des périodiques qui n'existent pas en ligne (veuillez informer le Secrétariat lorsque c'est le cas). Lorsque cela est possible, le Secrétariat préfère recevoir des versions PDF des livres, étant moins volumineux et pouvant être disponibles en ligne.

Le Secrétariat de la Commission de Venise est reconnaissant à ceux qui ont contribué à la bibliothèque au fil des années. La liste des documents est disponible à l'adresse suivante :

<http://www.venice.coe.int/WebForms/cocentre/default.aspx>

9. Avis et études de la Commission de Venise

Les participants seront informés des avis et rapports sur la justice constitutionnelle et le pouvoir judiciaire ordinaire, adoptés par la Commission de Venise depuis la dernière réunion de la CMJC en septembre 2021, tenue en ligne.

2021
CDL-AD(2021)032 Français 18/10/2021 - Publique Serbie - Avis sur le projet d'amendements constitutionnels sur le système judiciaire et le projet de loi constitutionnelle pour la mise en œuvre des amendements constitutionnels, adopté par la Commission de Venise à sa 128e session plénière (Venise et en ligne, 15-16 octobre 2021)
CDL-AD(2021)043 Français 13/12/2021 - Publique Chypre - Avis sur trois projets de loi réformant le système judiciaire, adopté par la Commission de Venise lors de sa 129e session plénière (10-11 décembre 2021, Venise et en ligne)
CDL-AD(2021)048 Français 13/12/2021 - Publique Serbie - Avis urgent sur le projet révisé d'amendements constitutionnels sur le système judiciaire, rendu en vertu de l'article 14a du règlement intérieur de la Commission de Venise le 24 novembre 2021, entériné par la Commission de Venise à sa 129e session plénière (Venise et en ligne, 10-11 décembre 2021)
2022
CDL-AD(2022)004 Français 18/03/2022 - Publique Chili - Avis sur la rédaction et l'adoption d'une nouvelle Constitution, adopté par la Commission de Venise lors de sa 130ème session plénière (Venise et en ligne, 18-19 mars 2022)
CDL-AD(2022)002 Français 21/03/2022 - Publique Arménie - Avis conjoint de la Commission de Venise et la Direction Générale des Droits de l'Homme et de l'Etat de Droit (DGI) du Conseil de l'Europe sur les projets de lois portant modification à la loi constitutionnelle sur le code judiciaire et à la loi constitutionnelle sur la Cour constitutionnelle, adopté par la Commission de Venise lors de la 130e session plénière (Venise et en ligne, 18-19 mars 2022)
CDL-AD(2022)008 Français 06/04/2022 - Publique Belarus - Avis intérimaire urgent sur la réforme constitutionnelle, rendu le 21 février 2022 en vertu de l'article 14a du règlement intérieur de la Commission de Venise, entériné par la Commission de Venise lors de sa 130ème Session plénière (Venise et en ligne, 18-19 mars 2022)
CDL-PI(2022)023 Anglais 26/04/2022 - Publique Compilation of Venice Commission opinions and reports concerning prosecutors (uniquement en anglais)
CDL-PI(2022)026 Français 27/05/2022 - Publique Tunisie -Avis urgent « sur le cadre constitutionnel et législatif concernant le référendum et les élections annoncés par le Président de la République, et notamment sur le décret-loi n° 22 du 21 avril 2022, amendant et complétant la Loi organique sur l'Instance Supérieure Indépendante des Elections (ISIE), rendu le 27 mai 2022 en vertu de l'article 14a du règlement intérieur de la Commission de Venise
CDL-AD(2022)011 Français 20/06/2022 - Publique Kosovo - Avis sur le document conceptuel sur la vérification de l'intégrité des juges et des procureurs et amendements à la Constitution, adopté par la Commission de Venise lors de la 131e session plénière (Venise, 17-18 juin 2022)
CDL-AD(2022)012 Français 20/06/2022 - Publique Ukraine - Memoire amicus curiae sur les limites du contrôle ultérieur (a posteriori) des amendements constitutionnels par la Cour Constitutionnelle, adopté par la Commission de Venise à sa 131e session plénière (Venise, 17-18 juin 2022)
CDL-AD(2022)020 Français 20/06/2022 - Publique Liban - Avis sur le projet de loi sur l'indépendance des tribunaux judiciaires, adopté par la Commission de Venise à sa 131e session plénière (Venise, 17-18 juin 2022)
CDL-AD(2022)029 Français 24/10/2022 - Publique République de Moldova - Mémoire amicus curiae conjoint de la Commission de Venise et

l'OSCE/BIDDH relatif au délit d'enrichissement illicite, adopté par la Commission de Venise à sa 132ème session plénière (Venise, 21-22 octobre 2022)
CDL-PI(2022)046 Français 23/11/2022 - Publique Ukraine – Avis urgent sur le projet de loi « Portant modification de certains actes législatifs de l'Ukraine visant à améliorer la procédure de sélection compétitive des candidats au poste de juge de la Cour constitutionnelle de l'Ukraine », rendu le 23 novembre 2022 en vertu de l'article 14a du règlement intérieur de la Commission de Venise.
CDL-PI(2022)050 Anglais 06/12/2022 - Publique Updated Compilation of Venice Commission opinions, reports and studies on constitutional justice (uniquement en anglais)
CDL-AD(2022)054 Français 19/12/2022 - Publique Ukraine – Avis sur le projet de loi « Portant modification de certains actes législatifs de l'Ukraine visant à améliorer la procédure de sélection compétitive des candidats au poste de juge de la Cour constitutionnelle de l'Ukraine », adopté par la Commission de Venise lors de sa 133e session Plénière (Venise, 16-17 décembre 2022).
CDL-AD(2022)051 Français 19/12/2022 - Publique République de Moldova - Mémoire amicus curiae sur la déclaration d'inconstitutionnalité d'un parti politique, adopté par la Commission de Venise lors de sa 133e session plénière (Venise, 16-17 décembre 2022)
CDL-AD(2022)048 Français 19/12/2022 - Publique Arménie - Mémoire d'amicus curiae pour la Cour constitutionnelle d'Arménie sur certaines questions relatives à la loi sur la confiscation des avoirs d'origine illicite, adoptée par la Commission de Venise lors de sa 133e session plénière (Venise, 16-17 décembre 2022)
2023
CDL-PI(2023)002 Anglais 25/01/2023 - Publique Ukraine - Follow-up to the Opinion CDL-AD (2022)054 (uniquement en anglais)
CDL-AD(2023)002 Français 14/03/2023 - Publique Bosnie-Herzégovine -Mémoire amicus curiae sur la révision en appel devant la Cour de Bosnie-Herzégovine, adopté par la Commission de Venise lors de sa 134e session plénière (Venise, 10-11 mars 2023)
CDL-AD(2023)004 Français 16/03/2023 - Publique Ukraine - Mémoire amicus curiae sur certaines questions liées à la procédure de nomination et de révocation du directeur Bureau national de lutte contre la corruption et du directeur du Bureau d'enquête d'État, adopté par la Commission de Venise lors de sa 134e session plénière (Venise, 10-11 mars 2023)

10. Activités de coopération

Les participants seront informés de la coopération de la Commission de Venise avec le :

- Conférence des Cours Constitutionnelles Européennes (CECC) ;
- Association des Cours Constitutionnelles Francophones (ACCF) ;
- Forum des Juges en Chef d'Afrique Australe (SACJF) ;
- Association Eurasienne des Organes de Révision Constitutionnelle (EACRB) ;
- Association des Cours Constitutionnelles d'Asie et Institutions Equivalentes (AACC) ;
- Conférence Ibéro-américaine de Justice Constitutionnelle (CIJC) ;
- Union des Cours et Conseils Constitutionnels Arabes (UACCC) ;
- Conférence des Juridictions Constitutionnelles des Pays Lusophones (CJCPLP) ;
- Conférence des Juridictions Constitutionnelles d'Afrique (CCJA) ;
- Juridictions du Commonwealth.

11. Conférence mondiale sur la justice constitutionnelle (WCCJ)

Depuis l'entrée en vigueur du statut de la WCCJ le 24 septembre 2011, 121 cours constitutionnelles, conseils constitutionnels et cours suprêmes exerçant la justice constitutionnelle ont adhéré à la WCCJ. La liste actualisée des membres est disponible à l'adresse suivante : www.venice.coe.int/WCCJ.

Du 4 au 7 octobre 2022, le WCCJ a tenu son 5^{ème} Congrès à Bali, Indonésie, accueilli par la Cour constitutionnelle d'Indonésie, sur le thème "Justice constitutionnelle et paix". Au total, 94 délégations de cours constitutionnelles et d'institutions équivalentes ont participé à ce Congrès.

12. Autres sujets

13. Date et lieu de la prochaine réunion

Les juridictions participantes sont invitées à informer le Secrétariat si elles souhaitent accueillir la 21^{ème} réunion de la CMJC en 2024.

Tuesday, 25 April 2023

MINI-CONFERENCE

“Measures taken by States in response to the COVID-19 crisis and their impact on constitutional justice – constitutional case-law on emergency situations”

Tuesday, 25 April 2023 (9:30 a.m. – 4:15 p.m.)

MINI-CONFÉRENCE

« Mesures prises par les Etats en réponse à la crise COVID-19 et leur impact sur la justice constitutionnelle - jurisprudence constitutionnelle sur les situations d'urgence »

Mardi, 25 avril 2023 (9h30 – 16h15)

PROGRAMME

MORNING SESSION		SÉANCE DU MATIN	
9:30 – 9:45 a.m.	<p>OPENING</p> <p>Ms Pavlina Panova, President of the Constitutional Court of Bulgaria Mr Zlatko Knežević, member of the Venice Commission, Vice-president of the Constitutional Court of Bosnia and Herzegovina</p>	9h30 – 9h45	<p>OUVERTURE</p> <p>Mme Pavlina Panova, Présidente de la Cour constitutionnelle de Bulgarie, M Zlatko Knežević, membre de la Commission de Venise, Vice-président de la Cour constitutionnelle de Bosnie-Herzégovine</p>
9:45 – 10:00 a.m.	<p>“The challenges of the state of emergency in the COVID-19 era - some responses of the Constitutional Court of Serbia”</p> <p>Mr Vladan Petrov, Judge of the Constitutional Court of Serbia</p>	9h45 – 10h00	<p>« Les défis de l'état d'urgence à l'ère du COVID-19 - quelques réponses de la Cour constitutionnelle de Serbie »</p> <p>M. Vladan Petrov, Juge à la Cour constitutionnelle de Serbie</p>
10:00 – 10:10 a.m.	<p>Discussion</p>	10h00 – 10h10	<p>Débat</p>
10:10 – 10:25 a.m.	<p>“The Court of Justice of the European Union to tackle the health crisis”</p> <p>Ms Sally Jansen, Head of the Research and Documentation Department of the Court of Justice of the European Union</p>	10h10 – 10h25	<p>« La Cour de justice de l'Union européenne face à la crise sanitaire »</p> <p>Mme Sally Jansen, Cheffe de Service de recherche et de documentation de la Cour de justice de l'Union européenne</p>
10:25 – 10:35 a.m.	<p>Discussion</p>	10h25 – 10h35	<p>Débat</p>

10:35 – 10:50 a.m.	<p>“Rule of Law Must Not Stop during the COVID-19 Pandemic: Croatian Constitutional Court’s case law”</p> <p>Ms Mirjana STRESEC, liaison officer, Constitutional Court of Croatia</p>	10h35 – 10h50	<p>« L’État de droit ne doit pas s’arrêter pendant la pandémie de COVID-19 : Jurisprudence de la Cour constitutionnelle croate »</p> <p>Mme Mirjana STRESEC, agente de liaison, Cour Constitutionnelle de la Croatie</p>
10:50 – 11:00 a.m.	Discussion	10h50 – 11h00	Débat
11:00 – 11:30 a.m.	Coffee break	11h00 – 11h30	Pause-café
11:30 – 11:45 a.m.	<p>“COVID-19 v. Constitutional guarantees. A drama in three acts”</p> <p>Mr Luis POMED, liaison officer, Constitutional Court of Spain</p>	11h30 – 11h45	<p>« COVID-19 c. garanties constitutionnelles. Un drame en trois actes »</p> <p>M. Luis POMED, agent de liaison, Cour Constitutionnelle de l’Espagne</p>
11:45 – 11:55 a.m.	Discussion	11h45 – 11h55	Débat
11:55 a.m. – 12:10 p.m.	<p>“Covid -19 and the Latvian Constitutional Court: from gambling to YouTube”</p> <p>Mr Kristaps TAMUŽS, liaison officer, Constitutional Court of Latvia</p>	11h55 – 12h10	<p>« Covid -19 et la Cour constitutionnelle de Lettonie : des jeux d’argent à YouTube »</p> <p>M. Kristaps TAMUZS, agent de liaison, Cour constitutionnelle de Lettonie</p>
12:10 – 12:20 p.m.	Discussions	12h10 – 12h20	Débat
12:20 – 12:35 p.m.	<p>“The COVID-19 Case Law of the Belgian Constitutional Court”</p> <p>Mr Jan THEUNIS, liaison officer, Constitutional Court of Belgium</p>	12h20 – 12h35	<p>« La jurisprudence COVID-19 de la Cour constitutionnelle belge »</p> <p>Mr Jan THEUNIS, agent de liaison, Cour constitutionnelle de Belgique</p>
12:35 – 12:45 p.m.	Discussions	12h35 – 12h45	Débat
12:45 – 2:30 p.m.	Lunch	12h45 – 14h30	Déjeuner

AFTERNOON SESSION		SÉANCE DE L'APRES-MIDI	
2:30 – 2:45 p.m.	<p>“The powers of the Government in a state of emergency and the constitutionality of lockdown measures ”</p> <p>Mr António Manuel ABRANTES, liaison officer, Constitutional Court of Portugal</p>	14h30 – 14h45	<p>« Les pouvoirs du gouvernement en cas d'état d'urgence et la constitutionnalité des mesures de confinement »</p> <p>M. António Manuel ABRANTES, agent de liaison, Cour constitutionnelle du Portugal</p>
2:45 – 2:55 p.m.	Discussions	14h45 – 14h55	Débat
2:55 – 3:10 p.m.	<p>“Better safe than sorry? The case of Israel's response to COVID-19”</p> <p>Ms Moran YAHAV, liaison officer, Supreme Court of Israel</p>	14h55 – 15h10	<p>« Mieux vaut prévenir que guérir ? Le cas de la réponse d'Israël au COVID-19 »</p> <p>Mme Moran YAHAV, agente de liaison, Cour suprême d'Israël</p>
3:10 – 4:15 p.m.	DISCUSSIONS AND CLOSING	15h10 – 16h15	DISCUSSIONS ET CLÔTURE